

CONTRIBUTION AU GRAND DÉBAT NATIONAL

« TOUT CE QUI SE DIT LÀ,

IL FAUT QUE ÇA REMONTE »

REMONTÉES DES 150 DÉBATS DU SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE



secours-catholique.org

 [caritasfrance](https://twitter.com/caritasfrance)
 [Secours Catholique-Caritas France](https://www.facebook.com/Secours-Catholique-Caritas-France)



ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

LA DÉMARCHE

04 QUAND LE SECOURS CATHOLIQUE FAIT ENTENDRE LE CRI DES PAUVRES

07 CARTE DE FRANCE DES DÉBATS ORGANISÉS PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

LES CONSTATS

09 L'HUMAIN N'EST PAS AU CENTRE

10 REGARDS SUR LE MOUVEMENT DES GILETS JAUNES

11 LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS EXPRIMÉES

14 OBJETS D'INDIGNATION

17 UNE SOUFFRANCE QUI NOUS OBLIGE

NOS PROPOSITIONS

19 LES PLUS PRÉCAIRES, PLUS AMBITIEUX QUE LE GOUVERNEMENT

20 FISCALITÉ ET DÉPENSES PUBLIQUES

CONTRIBUER SELON SES MOYENS ET RECEVOIR SELON SES BESOINS

22 ORGANISATION DE L'ÉTAT ET SERVICES PUBLICS

FAIRE DE L'ÉGALITÉ DEVANT LES SERVICES PUBLICS UNE RÉALITÉ

24 TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'IMPÉRATIF D'UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

26 DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

RAPPROCHER L'EXERCICE DU POUVOIR DES CITOYENS

28 LES OUBLIÉS DU GRAND DÉBAT

CE DOCUMENT A ÉTÉ ÉCRIT PAR Claude Bobey, Delphine Bonjour, Isabelle Caillot, Laurent Giovannoni, Émilie Johann, Philippe Lefilleul, Jean Merckaert et Daniel Verger, sous la coordination de Jean Merckaert - Direction action plaidoyer France Europe

MERCI À Lilian Martin, Bertrand Mignot, Ségolène Nourrit, Pascale Novelli, Sandrine Verdelhan, pour leur aide précieuse et à Marie-Hélène Content, Véronique Fayet, Laurent Seux et Bernard Thibaud, pour leur relecture attentive.

MERCI SURTOUT aux 3 000 personnes qui ont participé aux échanges qui ont nourri ce document, à celles et ceux qui les ont animés, et aux rapporteurs qui ont eu la lourde tâche de les retranscrire.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Véronique Fayet, présidente du Secours Catholique - Caritas France

MAQUETTE : Véronique Baudoin - Direction de la communication - Production - Maquette

PHOTO DE COUVERTURE : Élodie Perriot - Direction de la communication - Production - Iconographie

FABRICATION : Éliane Iratçabal - Direction de la communication - Production - Fadip

IMPRIMEUR : Wagram Éditions



VÉRONIQUE FAYET,
présidente nationale
du Secours Catholique - Caritas France

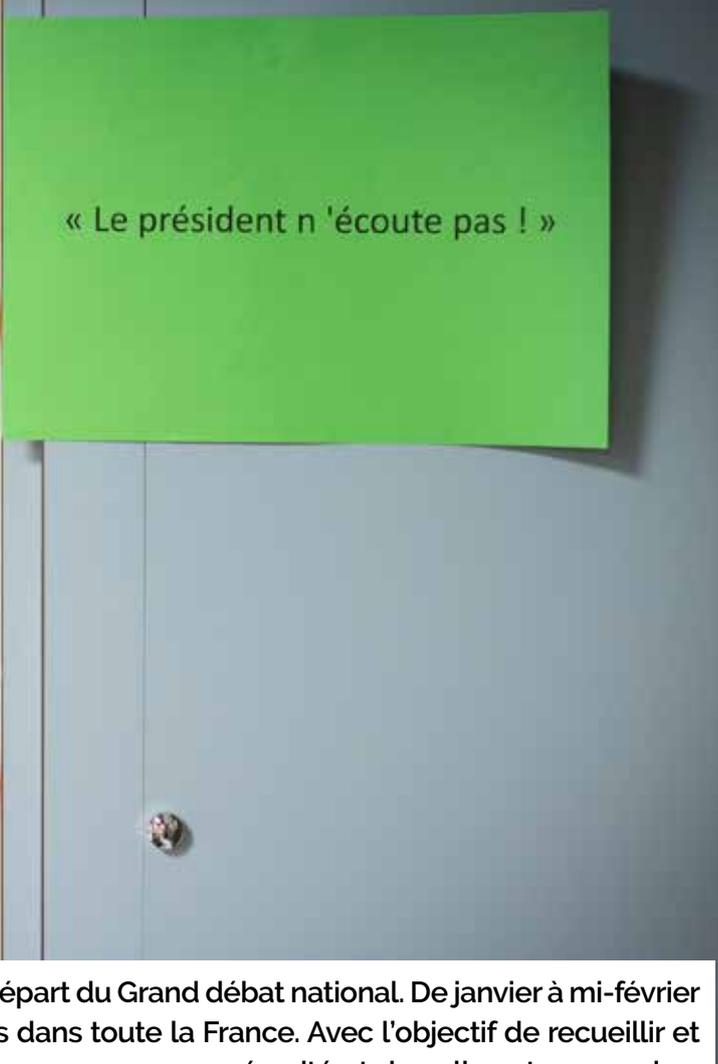
“**J**e n'ai pas fait le Noël de mes petits-enfants, car je n'avais pas 10 € à leur donner”, a avoué une grand-mère, à Saint-Aignan (Loir-et-Cher), lors de l'un des 150 débats que le Secours Catholique a organisés entre janvier et mi-février 2019. Les fins de mois difficiles, l'équation impossible entre des revenus minuscules et des dépenses contraintes en hausse masquent un quotidien fait non seulement de privations, de souffrances, de choix cornéliens entre se nourrir et se chauffer, mais aussi de renoncements à l'essentiel. L'isolement géographique, la pauvreté, la honte peuvent avoir raison des liens qui nous sont chers.

Nous ne les connaissons que trop bien, ces appels à l'aide qui, chaque année, par centaines de milliers, frappent à la porte du Secours Catholique. Alors, quel que soit le regard que l'on porte sur le mouvement des Gilets jaunes, on peut lui savoir gré d'avoir mis au centre du débat public ce double impératif : la dignité humaine, la justice sociale. Point de dignité sans revenu décent, sans l'écoute et la considération de ceux qui gouvernent en notre nom. Point de justice sociale sans accès à la santé, à l'emploi, aux commerces, sans partage des richesses.

Des causes justes, mais forcément teintées par la réalité des personnes mobilisées : avant tout, des populations modestes dépendantes de la voiture pour aller travailler, rarement les plus pauvres de nos concitoyens. Le gouvernement ne s'y est d'ailleurs pas trompé, en annonçant une revalorisation des bas salaires et un gel de la taxe sur les carburants. Rien pour les minima sociaux. Rien contre le mal-logement.

Or nous avons cette conviction chevillée au corps : notre société ne devient plus juste et fraternelle que quand chacune et chacun y contribue, en commençant par les plus précaires. Ce qui suppose de ne plus opposer les pauvres entre eux : travailleurs pauvres contre allocataires du RSA, réfugiés climatiques contre ouvriers automobiles, précaires actuels contre générations futures...

C'est dans cet esprit que nous avons lancé, dès le mois de décembre 2018, une invitation au débat sur la situation sociale, avec des personnes ayant l'expérience de la pauvreté. L'invitation a rencontré un formidable écho. Nous avons promis aux quelque 3 000 participants de porter haut et fort leurs constats et leurs propositions. Comptez sur nous pour ne pas les décevoir !



« Le président n'écoute pas ! »

Le Secours Catholique n'a pas attendu le top départ du Grand débat national. De janvier à mi-février 2019, ce sont 150 débats qui ont été organisés dans toute la France. Avec l'objectif de recueillir et faire entendre la parole et les propositions des personnes en précarité et de celles et ceux qui se battent à leurs côtés. Retour sur la genèse et la méthode de ces débats et sur la façon dont nous avons réalisé la présente synthèse.

LA DÉMARCHE

QUAND LE SECOURS CATHOLIQUE FAIT ENTENDRE LE CRI DES PAUVRES

Fin novembre, plusieurs salariés et bénévoles engagés au Secours Catholique dans différentes régions interpellent le siège de l'association sur la mobilisation des Gilets jaunes. Leurs équipes, pour certaines, sont traversées par ce mouvement qui exprime à sa façon bien des difficultés sociales dont le Secours Catholique est témoin tous les jours (les fins de mois impossibles, les problèmes de mobilité, la disparition des services publics en zone rurale..).

Mais ils expriment, aussi, une inquiétude : le mouvement des Gilets jaunes étant majoritairement animé par des personnes qui craignent le déclassement, mais qui vivent au-dessus du seuil de pauvreté, le risque est grand que le sort, les préoccupations et les idées des personnes les plus en galère soient passés sous silence.

Aussi le Secours Catholique n'a-t-il pas attendu le lancement du Grand débat national pour inviter ses

équipes, dès le mois de décembre 2018, à initier des débats locaux autour de la situation sociale. Avec un objectif, inscrit dans l'ADN de l'association : entendre et faire entendre la parole et les savoirs des plus pauvres (voir encadré 1). Libre à chaque équipe locale d'élargir l'invitation à des membres d'associations locales, des habitants, des paroissiens, des Gilets jaunes...

1. Reconnaître et partager les savoirs des personnes et des groupes en précarité

«Les personnes et les groupes vivant des situations de précarité disposent de savoirs issus de leur culture et de leurs expériences de vie. Ces savoirs sont méconnus voire méprisés. Or leur prise en compte est fondamentale pour lutter efficacement contre la misère et l'exclusion. La reconnaissance et le partage de ces savoirs avec d'autres acteurs permettent à chacun de prendre une part active dans la transformation de la société et nous aident, collectivement, à grandir en humanité. Pour permettre ce changement, nous souhaitons accompagner les personnes dans la prise de conscience de leurs savoirs et compétences, favorisés par (...) le renforcement de la capacité des groupes à élaborer une pensée collective (...)».

Extrait des « Changements visés pour transformer la société » qui ouvrent le projet national 2016-2025 du Secours Catholique-Caritas France : « Ensemble, construire un monde juste et fraternel ».

UN FORMIDABLE ENGOUEMENT

Le Secours Catholique, avec ses quelque 68 000 bénévoles, ses 4 000 lieux d'accueil est d'abord une association qui agit. Chaque année, nous fournissons une écoute, un espace convivial, un coup de pouce, un accompagnement à près d'1,4 million de personnes en précarité. Débattre de la situation sociale et politique n'est pas forcément une habitude. Aussi, l'invitation au débat dans un contexte aussi tendu pouvait susciter quelque légitime appréhension.

Et pourtant, elle a reçu un accueil enthousiaste : en quelques semaines, plus de 150 débats se sont mis en place un peu partout en France. Avec

un engouement particulier dans certaines départements (Loir-et-Cher, Gard, Vaucluse, Loire, Ain, Côte d'Or, Finistère, Nord, Côtes d'Armor...), moindre dans d'autres (Alsace-Lorraine, Pyrénées-Atlantiques, banlieue parisienne, Corse, Outre-mer...) et sans doute une légère surreprésentation des zones rurales et des villes moyennes par rapport aux grandes métropoles.

Au total, ce sont près de 3 000 personnes qui ont participé à ces rencontres, témoignant d'un véritable appétit pour échanger sur la situation sociale, en partant de leur vie quotidienne. Les participants – un peu moins de vingt, en moyenne, par débat – étaient, en grande majorité des

PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES AU SECOURS CATHOLIQUE

RESSOURCES MENSUELLES



BESOINS EXPRIMÉS



personnes en précarité et des bénévoles de l'association qui vivent souvent avec de petites retraites. Un tiers des débats étaient ouverts au public, impliquant donc d'autres participants sans lien avec l'association.

RECUEILLIR LA PAROLE ET COMPRENDRE LA COLÈRE

L'animation proposée (encadré 2) avait pour objectif de permettre à chacune et à chacun de s'exprimer – et l'on sait d'expérience que certains ont plus de craintes ou de difficultés à le faire. Elle pouvait tenir en deux heures, mais certains y ont consacré

2. Une méthode interactive et attentive

Les personnes qui subissent la grande pauvreté ont souvent vécu des expériences de non-écoute, de non-respect de leur dignité qui peuvent les amener à se considérer comme peu de chose, incapables d'apporter des idées intéressantes. Dès lors, ouvrir des espaces de débat avec des personnes ayant l'expérience de la grande pauvreté n'est pas si simple. C'est pourquoi nous avons proposé une fiche d'animation qui pose un cadre, qui sécurise et qui permette l'expression de chacune et de chacun : par exemple, un positionnement des chaises dans la salle pour tous se voir. Il était important que l'animateur du débat soit dans une posture de facilitation : il pose un cadre de départ, ne s'engage pas lui-même dans le débat et reste attentif à ce que chacun prenne la parole – par exemple, en utilisant un outil comme « le bâton de parole ». Il peut aussi alterner des temps en plénière et des temps en sous-groupe ou en binôme, où certains seront plus à l'aise pour s'exprimer. Enfin, des temps conviviaux, en début et fin de débat, ont pu faciliter les échanges et donner l'occasion de se réjouir du débat citoyen !

la journée ! Deux questions volontairement très ouvertes structuraient chaque rencontre en deux temps. La première « *En quoi la colère exprimée par le mouvement des Gilets jaunes rejoint ou non ce que nous pouvons vivre dans notre quotidien ?* ». Puis, à partir des constats échangés, une seconde question : « *Quelles propositions clés, locales et nationales, souhaitons-nous mettre en avant pour avancer vers une société juste, durable et fraternelle, où chacun puisse vivre dignement ?* »

Sans prétendre à la rigueur des sociologues qui annotent la moindre hésitation, nous avons demandé une transcription la plus fidèle possible des mots prononcés en réponse à la première question. Certains ont pris note, d'autres retranscrit mot à mot un enregistrement. Quant aux propositions, c'est une synthèse qui nous est parvenue, à l'issue de chaque débat. Une matière particulièrement riche que nous avons recueillie sur un portail dédié. Au traitement par algorithme choisi par les garants du Grand débat national, nous avons préféré la lecture attentive et intégrale des plus de 800 pages reçues. Les pages qui

suivent (pp. 9-18) sont le fruit de cette analyse minutieuse.

DÉGAGER ET PORTER DES PROPOSITIONS

Les propositions ont fait l'objet d'un travail distinct. Plus de 2000 propositions ont émergé des débats locaux. Nous en avons fait la synthèse, mis en évidence les récurrences, relevé les points de divergence. Et croisé le tout avec l'expertise que l'association a développée au long des années. En effet, le Secours Catholique n'a pas attendu le mouvement des Gilets jaunes pour formuler des réponses à la crise sociale ! Un exercice de validation et de priorisation des propositions auquel nous avons tenu à associer les participants des débats, sur le terrain, jusqu'au bout. Aussi avons-nous organisé, le 21 février à Paris, une "agora" : un forum délibératif auquel ont participé une quarantaine de personnes, dont une majorité impliquée dans les débats locaux.

Ce processus nous a confortés dans un bon nombre de nos engagements : par exemple, pour la revalorisation des minima sociaux, l'accessibilité des

services publics, contre la précarité énergétique ou contre l'évasion fiscale. Mais il nous a aussi bousculés. Et amenés à prendre position ou à préciser nos propositions sur le fonctionnement de la démocratie, le système fiscal, les inégalités dans l'entreprise ou la transition écologique en France.

Ces propositions, qui débordent les quatre thèmes mis en débat par le chef de l'État (voir pp. 19-31), le Secours Catholique compte bien les verser au Grand débat national (voir encadré 3), et les défendre avec force et constance devant toutes les autorités compétentes. Il n'avance d'ailleurs pas seul puisqu'il est signataire, avec le collectif des Places de la République¹, du « *Pacte du pouvoir de vivre* », publié le 5 mars 2019.

Les responsables politiques seraient inspirés d'entendre le cri qui s'exprime là. Car les participants aux débats sont déterminés : « Nous avons pris la parole, nous ne la lâcherons plus ! »

1. Ce collectif regroupe des syndicats de travailleurs et d'étudiants, des mouvements d'éducation populaire, des associations de défense de l'environnement et de lutte contre l'exclusion et des mutuelles.

» 3. Le Grand débat, une promesse qui engage

Le Secours Catholique a accueilli favorablement sur le principe la décision du gouvernement de lancer un Grand débat national pour sortir de l'impasse sociale et démocratique. Il invite ses équipes à poster le compte-rendu de leurs débats sur le site du Grand débat, et participe aux espaces de débat auquel il est convié, notamment le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE).

Reçu à deux occasions, avec d'autres associations, par le Premier ministre, Édouard Philippe, nous avons pu lui faire part de notre engagement, mais aussi de nos réserves :

- Nous ne nous sentons tenus, ni par la liste, ni par la formulation – parfois très orientée – des questions énoncées par le Président de la République.
- Nous désapprouvons, en particulier, l'inclusion des questions migratoires et de laïcité dans le cadre de ce débat, un choix tendant à alimenter un discours dangereux qui voudrait faire des étrangers et des musulmans la cause de la crise sociale française.
- Nous restons attentifs, après la mise à l'écart de la Commission nationale du débat public qui offrait toutes les garanties d'indépendance nécessaires, aux modalités de synthèse et de restitution du Grand débat.

Le Secours Catholique a pu mesurer, lors des nombreux débats qu'il a animés, l'ampleur de la défiance que suscitent les responsables politiques nationaux. Et pourtant, nos concitoyens manifestent activement leur soif de contribuer. L'ouverture de ce Grand débat était en soi une promesse : celle d'entendre les doléances, les propositions des Français, et d'y apporter des réponses à la hauteur. La vigueur du débat oblige plus encore le gouvernement à ne pas la décevoir.

CARTE DE FRANCE DES DÉBATS ORGANISÉS PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

11 mars 2019

Le Secours Catholique compte 73 délégations : certaines recouvrent plusieurs départements (ex. en Bourgogne), d'autres peuvent scinder un département (ex. Nord). En bleu, les délégations mobilisées. Les chiffres correspondent au nombre de débats par délégation.

AIN

Bourg-en-Bresse
Oyonnax
Pont-de-Vaux
Belley
Chatillon-sur-Chalaronne

AISNE

Saint-Quentin
Ribemont
Soissons

HAUTES-ALPES

Manosque
Gap

ALPES-MARITIMES

Le-Cannet-Rocheville

ARIÈGE

Pamiers

AUDE

Perpignan (4)

AVEYRON

Naucelle
Rodez

BOUCHES-DU-RHÔNE

Aix-en-Provence (2)
Marseille (2)
La Ciotat

CHARENTES

Angoulême

CHARENTES-MARITIMES

Surgères

CORRÈZE

Brives-la-Gaillarde
Ussel

CÔTE-D'OR

Arnay-le-Duc
Bligny-sur-Ouche
Pouilly-en-Auxois
Semur-en-Auxois
Talent (2)

CÔTES-D'ARMOR

Saint-Brieuc

DORDOGNE

Bergerac

DRÔME

Valence

EURE

Bernay

EURE-ET-LOIR

Dreux
Nogent-le-Roi
Orgères en Beauce
Senonches

FINISTÈRE

Brest
Carhaix
Chateaulin
Landivisiau
Langolen
Quimper

GARD

Alès (2)
Bagnol-sur-Cèze
Génolhac
Le Vigan
Nîmes
Pont-Saint-Esprit
Roquemaure
Villeneuve-lès-Avignon

HAUTE-GARONNE

Cazères
Toulouse

GERS

Cazaubon

GIRONDE

Saint-Vivien-de-Médoc
Soulac-sur-Mer

INDRE-ET-LOIRE

Tours

ISÈRE

Domène

JURA

Dole

LOIR-ET-CHER

Blois
Droué
Droué
Mer
Mondoubleau
Montoire-sur-le-Loir
Morée
Romorantin
Saint-Aignan
Selles-sur-Cher
Vendôme

LOIRE

Boën-sur-Lignon
Feurs
Roanne

Saint-Étienne

Saint-Galmier

HAUTE-LOIRE

Le Puy-en-Velay (2)

LOIRET

Chateaurenard
Gien
Orléans

LOT

Cahors

LOT-ET-GARONNE

Clairac
Marmande
Miramont-de-Guyenne

MAINE-ET-LOIRE

Angers (2)

MARNE

Reims (2)
Châlons-en-Champagne

MAYENNE

Château-Gontier-sur-

Mayenne

Laval (2)

Mayenne

MEUSE

Clermont-en-Argonne
Ligny-en-Barrois

MORBIHAN

Vannes
Sarzeau

MOSEILLE

Metz (3)
Borny
Phalsbourg
Morhange
Hayange

NORD

Cambrai
Douai
Ostricourt
Raismes
Sainghin-en-Mélantois
Seclin
Templeuve-en-Pévèle

OISE

Chantilly
Crépy-en-Valois
Crèvecœur legrand
Grandvilliers
Pont-St-Maxence
Ribecourt

PAS-DE-CALAIS

Arras
Hénin-Beaumont
Puy-de-Dôme
Clermont-Ferrand

HAUTES-PYRÉNÉES

Maubourguet

Tarbes (2)

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Perpignan

RHÔNE

Villeurbanne

SAÔNE-ET-LOIRE

Louhans
Tournus

SARTHE

Le Mans

SAVOIE

Chambéry

DEUX-SÈVRES

Bressuire
La Crèche
Ménigoute-Vasles
Niort
Nueils-les-Aubiers
Sauzé-Vaussais

SEINE-MARITIME

Le Havre (3)

SEINE-ET-MARNE

Meaux

SOMME

Abbeville

TARN

Castres

TARN-ET-GARONNE

Montauban (2)
Castelsarrasin
Nègrepelisse
Verdun-sur-Garonne

VAR

Brignoles
La-Seyne-sur-Mer
Solliès-Pont
VAUCLUSE
Apt
Avignon
Monteux

Orange

Pertuis

Sorgues

VENDEE

La-Roche-sur-Yon

VIENNE

Chauvigny

Montmorillon

HAUTE-VIENNE

Saint-Léonard-de-Noblat

HAUTS-DE-SEINE

Colombes

PARIS (2)**VAL-D'OISE**

Erment

Ezanville

Pontoise

YONNE

Saint Sauveur en Puisaye

Monetaeu

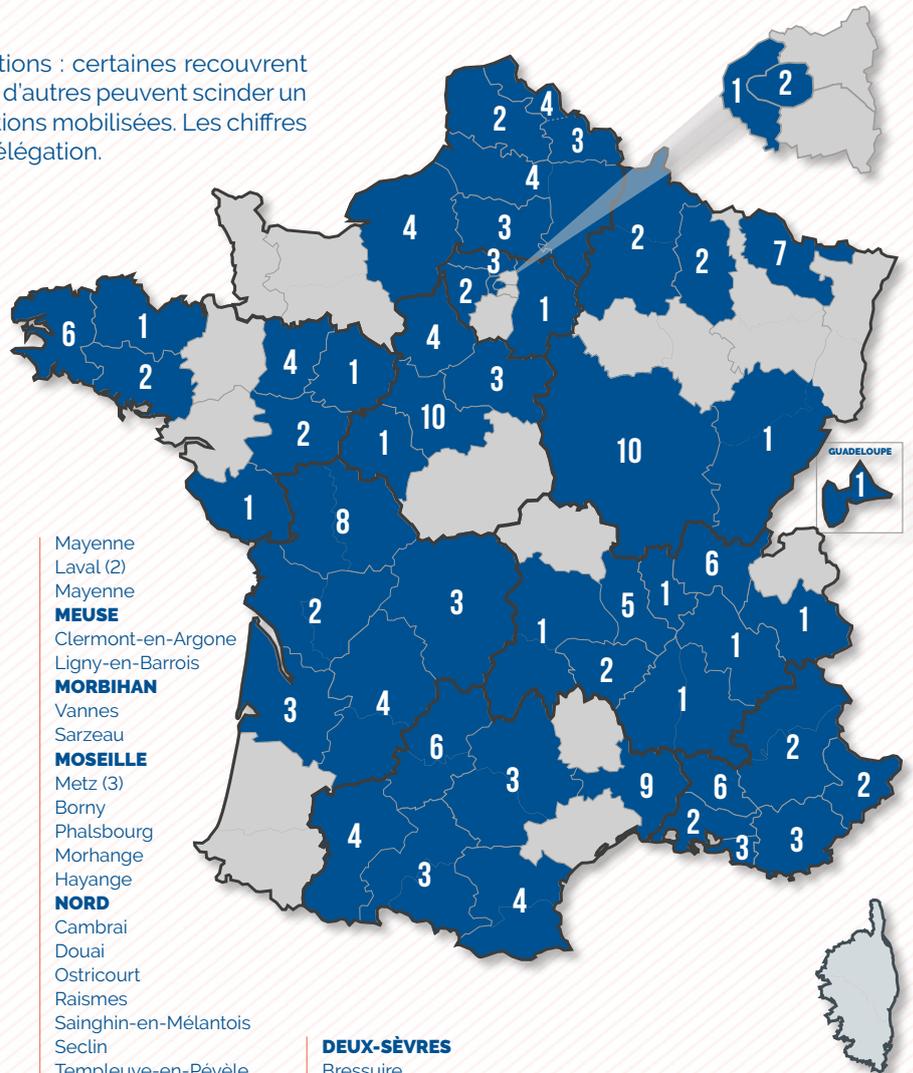
YVELINES

Sartrouville

Versailles

GUADELOUPE

Les Abymes





© CHRISTOPHE HARGOUËS / SCCF

LES CONSTATS

« L'HUMAIN N'EST PAS AU CENTRE »

En quoi la colère exprimée par les Gilets jaunes rejoint, ou non, notre quotidien ? La question qui ouvrait les débats était très ouverte.

Quand on parcourt les quelque 800 pages de verbatim qui en résultent, ce qui frappe d'abord, ce sont les silences. Rien, ou presque, sur l'Europe et le monde : le propos est profondément ancré dans la vie quotidienne, dans la vie des territoires. Pratiquement rien sur la question de l'immigration, sinon pour exprimer une indignation quant au sort fait aux migrants. Peu sur l'écologie - la question posée n'y invitait sans doute guère - et toujours pour en déplorer la prise en charge insuffisante.

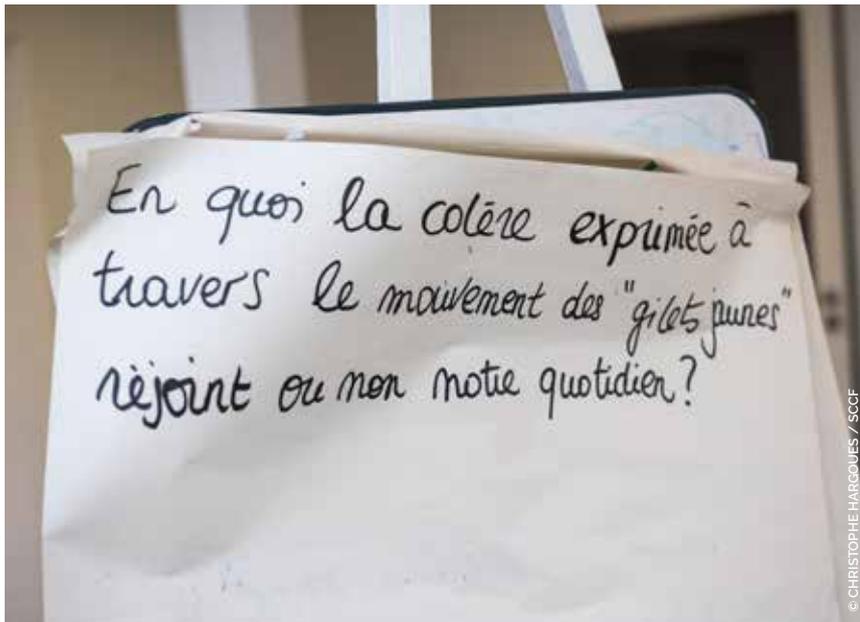
Le tableau général qui se dégage de la synthèse des remontées est sombre. Il exprime une profonde souffrance et une colère sourde. En cause, la dégradation du quotidien, la perte des liens sociaux, la disparition des services publics en trop d'endroits.

Le difficile accès aux droits arrive en tête des difficultés exprimées : les administrations sont jugées lourdes, déshumanisées, Internet isolant plus encore celles et ceux qui n'en ont pas l'usage. Au coude à coude, suivent le pouvoir d'achat - « *On a l'impression de survivre et pas de vivre. On ne s'en sort pas* » - et le travail, qui manque et dont la valeur n'est plus reconnue. Les petits emplois pourtant indispensables sont méprisés. Parmi une liste d'une centaine de mots-clés (ex : ronds-points, mobilité, avenir...), les mots « *travail* » ou « *emploi* » sont les plus utilisés. Quant au logement, difficilement accessible, voire insalubre, et les transports, trop rares, qui contribuent à augmenter l'isolement. C'est « *la grande solitude des gens seuls* », abandonnés par un individualisme croissant.

Cette souffrance se transforme en cris d'indignation contre la perte des repères et la fracture entre « *ceux d'en bas* » et « *ceux d'en haut* » : des élites politiques, financières, voire médiatiques, obnubilées par l'argent, ou déconnectées du réel.

La vision de l'avenir est tout aussi pessimiste : une forme de certitude s'exprime que les difficultés ne feront que s'amplifier : « *On est dans un système qui nous mène dans le mur* ». Une certitude source d'angoisse, non pas tant pour soi, mais pour l'avenir des enfants, des petits-enfants : « *Ça fait peur, on ne sait pas où l'on va* ».

C'est peut-être là que, malgré la fragilité de leur quotidien, malgré leurs difficultés, les participants puisent leur soif de débattre, leur volonté de contribuer en citoyens actifs et de proposer des pistes de solutions pour améliorer notre société. Avec, pour boussolles, une très forte demande de justice, à mesure que les inégalités s'aggravent, mais aussi une demande de respect, de dignité, de reconnaissance. Le cri des pauvres ne renonce pas à la possibilité d'une révolution fraternelle.



REGARDS SUR LE MOUVEMENT DES GILETS JAUNES

Entre les débats engagés début janvier et ceux menés en février 2019, les appréciations ont évolué. Lors des premiers débats, les Gilets jaunes faisaient l'objet d'une approbation massive, avant que les avis ne soient plus partagés.

Les "adhérents" jugent le mouvement légitime et évident. Il se fait l'écho d'un malaise social réel et dit tout haut une inégalité sociale trop longtemps tue.

• Une contestation prévisible et justifiée

« Je trouve que ce qui arrive était prévisible... à force de couper, trancher », « Je suis 200 % pour le mouvement des Gilets jaunes », « je ne suis pas des Gilets jaunes, mais ils me représentent », « Moi, je suis entièrement pour ; beaucoup de prises de conscience révélées », « Il y a un ras-le-bol général qui a mûri », « Ils ont bon fond car ils nous défendent »,

« Le malaise des Gilets jaunes, c'est la colère de toute une vie », « Les gens ne se rendent pas compte que ce qui se passe est énorme. Il ne faut pas laisser passer, c'est ça ou le néant ».

• **Un mouvement qui a recréé du lien**
« Si le mouvement dure c'est à cause du besoin d'être ensemble », « Les gens ont trouvé une fraternité dans les Gilets jaunes », « Y'en a qui ont trouvé l'amour, une famille ».

• **Une colère bien comprise**
« C'est une accumulation successive et là, ça explose » « Personnellement, je me reconnais dans, comment dire, cette colère des Gilets jaunes », « Personnellement, la colère exprimée ok ».

L'appréciation se fait plus mitigée devant l'évolution du mouvement dans le temps, qui devient moins lisible, et que la violence des rassemblements discrédite :

« Je me demande si eux-mêmes savent pourquoi ils manifestent encore », « Je trouve que maintenant ça dérive », « Les ronds-points étaient le signe d'un besoin de dialogue entre les gens mais cela a vite ressemblé à des clans », « Maintenant, c'est mal défendu, parce que c'est trop brouillon », « Il y avait une convivialité, de la fraternité, que l'on ne sent plus maintenant ».

Plus minoritaires, ceux qui s'opposent franchement au mouvement lui reprochent une non représentation des personnes en grande difficulté :

« On ne parle pas des plus pauvres. Rien sur les SDF, les mal-logés. Les revendications sont très égoïstes », « Je n'ai pas besoin des gilets pour exprimer ce qui ne va pas en France... les Gilets jaunes, on s'en fout », « Les Gilets jaunes ne parlent pas des jeunes », « J'ai l'impression que les Gilets jaunes parlent des "moyens pauvres", mais pas des très pauvres ; on ne pense pas ou peu aux chômeurs », « Je regrette que l'on n'ait pas parlé des migrants », « Des étrangers, il n'y en avait aucun sur les deux carrefours. Aucun », « Ces Gilets jaunes, ça commence à durer trop longtemps ».

Que les participants approuvent ou s'irritent du mouvement des Gilets jaunes, le rejet de la violence est unanime : elle est le pas de trop.

« La colère est légitime et la revendiquer aussi, mais qu'elle soit pacifique », « Ce n'est pas dans la violence que les choses avanceront », « Je ne supporte pas l'idée de voir que l'on casse tout et qu'on tue les gens », « La violence c'est contagieux... c'est grave », « Au début c'était bien (taxes). Maintenant ça va trop loin », « La violence des Gilets jaunes me choque », « Je suis en colère contre cette colère-là qui vise à tout dégrader et à abîmer notre pays ».



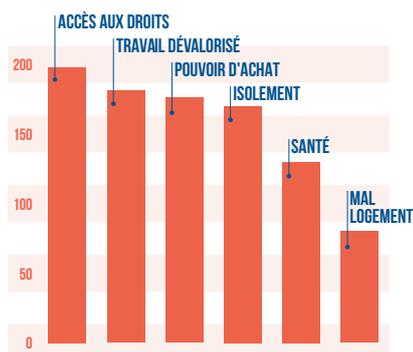
© GAËL KERBAOL / SCOF

LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS EXPRIMÉES

Si la colère exprimée par les Gilets jaunes rejoint celle des personnes en précarité, c'est d'abord parce que les difficultés sociales sont ancrées dans leur quotidien et que leur ad-

dition remet en cause un pouvoir de vivre dignement.

Six difficultés majeures se dégagent impliquant directement ou indirectement le pouvoir d'achat (1^{er} revendication des Gilets jaunes). Ci-après, les plus citées, dans l'ordre.



L'ACCÈS AUX DROITS : UN PARCOURS À HAUT RISQUE

La dématérialisation des démarches est le frein principal qui soumet les personnes à une double difficulté : le coût d'acquisition des outils et la méconnaissance de leurs usages. Le numérique s'impose comme le seul

mode d'accès à l'information, à l'acquisition ou la gestion des droits de chacun. Cette absence de choix est vécue comme brutale : elle condamne à l'impuissance et peut conduire à un renoncement pur et simple.

« Je ne suis pas équipé, je ne sais pas comment faire », « La dématérialisation des documents : c'est compliqué », « La fracture numérique, c'est de pire en pire », « Impossible pour beaucoup de se payer un ordinateur », « Toutes les démarches doivent se faire par Internet maintenant, mais nous on n'a pas d'ordinateur et on ne sait pas l'utiliser », « Cette place du numérique, ça ne va pas, il faut trouver une solution pour que tout le monde soit à égalité », « Si tu sais pas faire sur Internet, tu peux te faire cuire un œuf. Ça met des gens de côté ».

L'obligation de passer par Internet pour ses démarches est vécue d'autant plus mal qu'elle n'est pas compensée par un accompagnement. Au contraire, les administrations apparaissent de plus en plus lourdes et inaccessibles.

« C'est difficile de se faire aider », « Les assistantes sociales n'ont pas le temps de nous recevoir correctement »,

« On considère les gens comme des numéros », « Les auxiliaires de vie scolaire (AVS) changent trop souvent et ne sont pas assez formées », « Le parcours et l'accompagnement des personnes en difficulté sont un parcours du combattant », « Dans les bureaux, il n'y a plus personne pour nous écouter », « On supprime des postes d'A.S, elles ont trop de dossiers », « On essaie d'avoir un rendez-vous à Pôle emploi ; ce n'est pas possible ».

« Je trouve lourde la relation avec l'administration au sens large », « Les dossiers sont soi-disant jamais complets et quand ils perdent les dossiers, c'est nous qui perdons nos droits », « Il y a beaucoup trop de paliers. On pourrait peut-être simplifier tout ce qui est administratif », « Je parle quelques fois de maltraitance administrative ».

LE TRAVAIL DÉVALORISÉ

Devenu trop rare, trop fragmenté, trop mal rémunéré, le travail ne génère plus les ressources suffisantes pour en vivre dignement. Les conditions de travail se sont déshumanisées (brutalité des licenciements, pressions, compétition...), les petits métiers, les emplois subalternes sont méprisés.

La valeur travail n'est plus reconnue et ne remplit plus son rôle de protection et d'inclusion sociale.

« Beaucoup de personnes en CDD et à temps partiels n'y arrivent pas », « On constate que des personnes ne peuvent plus vivre de leur travail. Il y en a de plus en plus », « Ce n'est pas normal que les gens ne puissent pas vivre de leur travail », « La catégorie des quarantenaires ne voit pas le bout du tunnel », « Mes enfants travaillent mais ne s'en sortent pas », « Il n'y a plus de travail pour tout le monde », « Ce matin, Ford menace de mettre 800 personnes à la rue », « L'emploi stable n'existe plus »,

« Y a plus d'usine, plus de travail », « J'ai du mal à trouver du travail car j'ai des enfants », « Travailler pour payer des



factures et pas pour vivre ! », « C'est petit à petit le travail intérimaire... c'est très aléatoire », « Dans le domaine du travail on est sur l'axe de l'efficacité, rentabilité ; ça, ça va complètement à l'encontre de notre univers de vie », « Les ouvriers, les employés, ne sont pas pris en compte, pas écoutés. »

Si les difficultés liées à l'emploi sont majoritairement décrites comme un problème national, quelques-uns font référence cependant à la mondialisation : « On était encore dans une situation quasiment de plein emploi... puis la mondialisation est arrivée », « On est dans un système international de croissance qui nous mène dans le mur », « On est dans un contexte de mondia-

lisation et la France n'est qu'un petit grain de sable », « Les gens se retrouvent seuls devant un village planétaire, sorte de dictature », « Quand l'industrie part à l'étranger, c'est volé aux ouvriers ».

LA PEUR DES FINS DE MOIS

Joindre les deux bouts, quelle que soit la source de ses revenus (salaires, retraites, aides sociales), est décrit comme mission impossible. Les conditions matérielles d'existence ne cessent d'être amputées. Les revenus stagnent, voire régressent.

« Les retraites sont bloquées, avec des charges importantes », « Ils ont beau avoir des aides et ne pas payer d'impôts, ils n'en peuvent plus », « Faible retraite,



OBJETS D'INDIGNATION

Toutes ces difficultés, ces humiliations essuyées quotidiennement, les personnes en précarité et ceux qui se battent à leurs côtés les associent spontanément à deux sujets d'indignation : la montée en puissance de l'individualisme qui génère une dilution des valeurs et du vivre ensemble ; le rôle délétère des élites politiques, économiques.

Jugées arrogantes, dépourvues de toute morale et accusées d'agir en toute impunité, ces élites sont désignées comme exerçant une domination absolue, ignorante des disparités sociales et, pire encore, les entretenant pour leur seul pouvoir et profit. Elles sont aussi désignées comme complices d'une

lente fusion du domaine privé et du domaine public, aux seules fins d'intérêts financiers. Dans une moindre mesure, les médias sont critiqués pour la surmédiatisation sélective dans laquelle les entraîne la course à l'audience.

UNE PERTE GÉNÉRALISÉE DE REPÈRES ET DE VALEURS

Ils sont très nombreux, au cours des débats, à déplorer la disparition de tout un prisme de valeurs : la solidarité, le partage, le respect, la justice, la dignité. Ce n'est pas tant une nostalgie des temps anciens qui s'exprime ici, mais le sentiment que ces valeurs qui fondent le vivre ensemble ont déserté la vie collective, balayées par un individualisme qui abandonne chacun à

ses propres difficultés et à sa propre solitude, balayées aussi par le découragement et le repli sur soi.

Si les valeurs occupent une place centrale dans ces retours, c'est que les personnes qui vivent dans la précarité ne sont pas seulement en attente de réponses techniques à leurs difficultés matérielles, mais attendent aussi une réhabilitation fraternelle du vivre ensemble et de leur dignité. Cette insistance éclaire d'autant mieux la sympathie témoignée au mouvement des Gilets jaunes, pour avoir recréé du lien. *« Vous vous rendez pas compte : la moitié des gens, ils sont tout seuls, enfermés, ils communiquent pas », « Chacun est chez soi, avant on s'entraidait », « L'humain n'est pas au centre », « Il y a un manque de lien, une fracture qui dresse les uns contre les autres », « La société individualiste, ce sont les dégâts du progrès », « On se retrouve seule, sans savoir à quelle porte frapper », « Il y a un manque de respect vis-à-vis du handicap qui ne se voit pas », « Y a pas de gratitude »,*



© LIONEL CHARRIER / MYO.P. / SOCI

« Y a rien, même on est rabaissé des fois », « Marche ou crève. Tant que tu craches... », « C'est la grande solitude des gens seuls, abandonnés, dans la solitude ».

« Les retraités, on a l'impression d'être accusés de manger le pain de ceux qui travaillent », « On a fait de la vie une encheûre économique à tous les niveaux », « Aujourd'hui, les gens qui ont moins de moyens ne sont pas respectés... Il n'y a pas de raison qu'on les piétine », « Sensation de ne pas exister au vu de la société et des plus riches », « Les gens se renferment même en campagne : grandes haies autour de la maison », « Spirituellement c'est pauvre ».

LA SPHÈRE POLITIQUE : ENTRE IGNORANCE ET MÉPRIS

Les commentaires décrivent une relation définitivement rompue entre deux mondes qui ne parlent plus la même langue et sont devenus étrangers l'un à l'autre. À la déconnexion, à l'indifférence, au cynisme du politique font écho l'incrédulité, la défiance, la rancœur des administrés. Les pratiques démocratiques s'en trouvent fragilisées.

« Les élus, ne connaissent pas notre quotidien », « J'ai l'impression que les dirigeants sont déconnectés du terrain », « Faire atterrir les politiques, sortir les invisibles », « On nous prend pour des idiots », « Manque de transparence et mensonges », « La parole n'est pas prise en compte », « Ceux d'en haut (gouvernement, élus nationaux) gagnent trop d'argent alors qu'ils ne font rien », « C'est la richocratie. Un riche élu par les riches », « J'ai l'impression que le gouvernement se désengage du social », « Me révolte car on a affaire à des financiers qui ne savent pas ce qu'est la misère », « Je ressens du mépris. Il (le Président) nous insulte », « Il y a une incompréhension qui vient d'en haut, la négligence de ceux qui sont bien, qui vivent bien, et puis, il y a les autres », « Le gouvernement, cela devient de l'arnaque », « Le gouvernement, ce qui est au-dessus de nous, ce qu'on nous montre à la télé, ça nous laisse dans la peur », « On sait qu'au gouvernement ils ont des privilèges qu'ils conservent toute leur vie », « Cela conduit à tous pourris », « On n'a pas confiance dans les politiques car elles ne sont pas vérifiées », « Le peuple

il n'en peut plus d'être représenté par personne », « Cela fait monter le sentiment d'humiliation, d'infantilisation », « Je n'irai plus voter ».

UNE DOMINATION AMORALE DES PUISSANCES FINANCIÈRES

Ce n'est pas tant l'existence même d'un écart de revenus entre riches et pauvres qui est mise en cause, mais son ampleur, ainsi que les "privilèges" dont jouissent les riches, et le comportement indigne et égoïste de certains. Et plus encore que les individus, ce sont les puissances économiques et financières qui sont mises en cause : les banques, les multinationales et leurs lobbies, accusés d'enrichir les actionnaires sur le dos de la population, et de dévoyer le pouvoir politique à leur profit.

« Ce qui me révolte, c'est la finance : les actionnaires et non les ouvriers », « "Les huiles" sont dans une autre sphère et ne voient pas », « Les multinationales c'est ce qui dirige le monde ; ce n'est pas le gouvernement, c'est le fric », « Moi, je crois que notre grand malheur c'est que tout est retombé dans la finance », « Les lobbies défavorisent les plus précaires »,



© XAVIER SCHWIBEL / SCDF

« Il y a augmentation de la richesse, mais cette richesse n'est pas redistribuée », « Toutes ces grandes sociétés contentes de vivre sur notre dos », « Les placements purement spéculatifs, c'est pas normal », « Maintenant on est des numéros, les actionnaires sont les patrons ».

Les participants voient dans la logique du profit pour le profit, un système qui n'a pas de limite et qui a pris le contrôle de la sphère publique.

« Ce ne sont pas nos représentants qui décident, ce sont des sociétés privées », « La République a été vendue : diminution des services publics et augmentation de la rentabilité pour les actionnaires », « On a beaucoup de lobbies qui influencent le gouvernement aux dépens des citoyens », « Quand on voit que les autoroutes ont été vendues à Vinci », « Il y avait des spécialistes (Comptoir des entrepreneurs - Crédit immobilier de France) qui ont disparu pour donner pouvoir aux banques de dépôt », « Les États, les politiques privilégient les groupes », « Le service

public, ça existait ; tout ça, disparaît pour faire toujours du profit », « On investit dans les EHPAD pour faire du bénéfice », « L'État se désengage, on devient esclaves des multinationales ».

Parmi les critiques contre l'élite financière, la dénonciation de l'optimisation fiscale et des paradis fiscaux est en bonne place, non sans lien avec les revendications des Gilets jaunes.

« La fraude et l'évasion fiscale ne sont pas suffisamment punies », « Existence d'entreprises françaises et multinationales qui n'acquittent pas d'impôt sur leurs revenus ou les sociétés en France », « Ceux qui ont beaucoup d'argent le planquent dans des paradis fiscaux et c'est à nous, la classe moyenne, qu'on demande des efforts », « Ce que je trouve révoltant, c'est les paradis fiscaux, la fraude fiscale ».

Bien que plus rarement évoqués, les médias ne sont pas épargnés. Le verdict est sévère : information sélective, évitement des sujets ou prises de

parole qui fâchent, déformation de la réalité (notamment à l'occasion des rassemblements), obéissance à des intérêts financiers supérieurs. Accusés de ne pas fournir une information exhaustive, ils sont considérés comme ne respectant pas la démocratie.

« On ne connaît que certains hommes politiques, certains sont interdits des médias », « L'injustice dans la fiscalité, ça, les journalistes n'en parlent pas. », « On est dans une société où les médias font du mal, de la mauvaise information ; on rabâche ce qui va mal, du coup les gens vont toujours plus mal », « La presse divise les gens en mettant en avant les privilèges et excite la jalousie », « Les médias ne jouent pas le jeu. Il faut faire de l'audience », « Faut pas oublier que les médias sont plus du côté du pouvoir que pour le peuple », « Les milliardaires possèdent les médias », « On peut parler de dictature d'influences », « Les médias enlèvent la démocratie ».



UNE SOUFFRANCE QUI NOUS OBLIGE

Des sentiments contrastés émaillent ces débats : de la colère, du découragement, du dépit, de l'appréhension, du désarroi... autant de marques d'une grande souffrance. Cette souffrance se nourrit de peu d'espoir en des lendemains meilleurs. Elle augure un avenir très sombre : pour soi-même, pour ceux qui sont dans la même situation ou dans une plus grande pauvreté encore, pour la génération future. L'insécurité sociale semble condamnée à durer.

« Les gens, ils n'ont plus de sens à donner à leur vie : travailler/payer », « On est dans l'angoisse de l'avenir », « On va laisser des gens dans la précarité de plus en plus », « Que va être la santé de demain ? », « En travaillant une heure par semaine, comment j'irai jusqu'à la retraite ? », « Ça fait peur, on ne sait pas où l'on va », « La retraite ne va plus exister », « On est en train de basculer en dessous », « Ça va être quoi leur avenir à nos enfants et nos petits-enfants ? », « Comment on va faire si la planète disparaît ? », « Un désarroi jusqu'aux larmes quelquefois ».

Cette souffrance ne laisse pas d'autre choix immédiat que de rogner et rogner plus encore.

« J'arrive en faisant des coupes sur les sorties... », « Je vends mes meubles pour payer la cantine, le collège », « Je ne vais jamais en vacances », « Pour équilibrer le budget, je ne chauffe pas. Je chauffe la chambre des enfants », « Je n'ai pas fait le Noël de mes petits-enfants car je n'avais pas 10 euros à leur donner », « Mon fils dort sur un matelas gonflable ».

Cette souffrance pose enfin deux questions simples : Qui peut m'aider ? Qui peut me représenter ? Il y a d'abord l'entraide : « Actuellement ce sont les pauvres qui aident les pauvres. Mais au bout d'un moment, on n'en peut plus, on reste dans

la pauvreté en faisant ça ». Une autre réponse est suggérée par les participants aux débats : les associations. Face au désengagement de l'État, elles sont perçues comme un dernier rempart.

« Heureusement qu'il y a le Secours Catholique pour nous aider et les Restos du cœur pour manger... et pour se rencontrer, c'est important ça aussi », « Les chaussures m'ont coûté 2 euros au Secours populaire », « S'ils ne mangent pas à leur faim, il y a des gens qui les aident : le Secours Catholique, la Croix Rouge, les Restos du cœur », « Ça devient de plus en plus difficile, je me suis retrouvé aux Restos du cœur », « Le système n'a pas de réponse »,

« Dans toutes les associations, on n'a jamais autant donné, ça veut bien dire quelque chose », « Si les associations ne viennent pas en aide, comment font les personnes pour vivre ? », « L'État se repose trop sur les associations ».

Tous ces commentaires, toutes ces narrations dessinent un regard très pessimiste sur le présent, sur l'avenir. Non sans lueur d'espoir malgré les doutes à l'égard du Grand débat (voir encadré), une forte attente se porte sur des associations comme le Secours Catholique pour passer le message. « Tout ce qui se dit là, il faut que ça remonte », « Le Secours Catholique doit être porteur des problèmes des gens ; il faut faire remonter toutes les difficultés, de chaque personne ».

Surtout, la multiplicité et la variété des propositions reçues démontrent qu'être désabusé n'est pas synonyme de renoncement. Loin s'en faut.

» « Poudre de perlimpinpin »

Le Grand débat national laisse les participants sceptiques : « Mais est-ce que toutes ces réunions autour de ce Grand débat vont pouvoir remonter à l'État, être prises en compte ? », « On parle du Grand débat, mais on a tous peur que ça soit de la "poudre de perlimpinpin" »

En revanche, l'idée même de débattre soulève un vrai intérêt : « On ne peut plus jouer seuls », « Il faut qu'on soit tous dans cette idée qu'on a des choses à dire », « L'union fait la force », « Participer à des débats, c'est donner confiance au citoyen pour qu'il soit acteur de sa vie. »



© ELODIE PERRIOT / SCCF

NOS PROPOSITIONS

LES PLUS PRÉCAIRES, PLUS AMBITIEUX QUE LE GOUVERNEMENT

Après avoir échangé leurs réflexions sur les constats, les participants aux 150 débats organisés par le Secours Catholique avaient carte blanche pour émettre des propositions. Aucune référence n'était faite aux questions formulées par le Président de la République. Aussi la comparaison est-elle instructive.

Les grands thèmes évoqués croisent bien sûr ceux du Grand débat national. Et que ce soit sur les modalités de notre démocratie ou sur la conciliation des besoins essentiels (se chauffer, se déplacer, se nourrir) avec l'impératif climatique, les questions posées par Emmanuel Macron visent juste.

Mais les personnes les plus précaires et leurs alliés se montrent, dans l'ensemble, plus ambitieux que le gouvernement. Là où le gouvernement cherche des solutions techniques pour mener la transition écologique, les débatteurs appellent à sortir de l'hyperconsommation et de la culture du déchet. Là où le gouvernement propose de traiter des finances publiques selon une logique comptable – couper dans les dépenses publiques pour pouvoir diminuer les impôts –, ils parlent de justice, insistant sur l'exigence d'un revenu décent pour chacun. Là où le gouvernement aborde l'organisation de l'État dans une logique managériale – moins d'échelons pour un service public moins coûteux –, nos débatteurs s'attachent au respect des droits fondamentaux, à la dimension humaine et à la proximité des services sociaux et de santé.

Il y a aussi les questions de trop, celles que le gouvernement n'aurait pas dû verser dans ce débat : la laïcité, l'immigration. Quasiment nulle part, le débat ne s'est engagé sur ce terrain. Le sujet de préoccupation, ici, n'est pas le spectre d'une soi-disant invasion migratoire, mais le sort bien réel des personnes et des familles empêchées de vivre une vie simplement humaine.

Il y a, enfin, les enjeux sur lesquels le gouvernement a fait l'impasse : le logement, pourtant le premier poste de dépenses des Français ; l'incarcération trop systématique, qui broie des vies. Et surtout, il apparaît que les quatre axes du Grand débat portent exclusivement sur la relation des citoyens à la chose publique, laissant curieusement de côté la régulation du secteur privé. Or, spontanément, nombreuses sont les propositions pour permettre l'accès à l'emploi, à la formation. Pour détourner la finance de la spéculation et l'orienter vers la transition écologique et l'inclusion bancaire. Ou encore, pour partager les richesses au sein de l'entreprise.

Au fond, l'obsession qui transparaît des quelques milliers de propositions émises lors des débats est celle du sens : s'attaquer à ce qui nous éloigne (l'effritement mortifère du lien social, la surconsommation, la concentration des richesses, la finance hors-sol, la suffisance des dirigeants) et prendre soin de ce qui nous relie : la planète qui nous héberge, le système social qui nous protège, la fiscalité qui nous rend solidaires, la citoyenneté et l'emploi qui nous permettent de contribuer. La fraternité.



L'impôt est au cœur du contrat social. Il permet de financer les dépenses que l'on choisit de mutualiser, et vient aussi traduire concrètement notre appartenance à une même collectivité. Contrairement à une idée reçue, tout le monde paie d'ailleurs des impôts (TVA notamment). Et les plus pauvres sont même plus taxés en proportion de leurs revenus que les 0,1% les plus riches¹! C'est là une injustice majeure de notre système fiscal. Les personnes en précarité, comme celles et ceux qui se battent à leurs côtés, attendent plus de progressivité de l'impôt afin qu'il contribue à diminuer les inégalités et une contribution plus forte des grandes entreprises, des hauts revenus et des gros patrimoines. Elles attendent aussi que l'impôt pénalise les activités polluantes ou spéculatives.

FISCALITÉ ET DÉPENSES PUBLIQUES

CONTRIBUER SELON SES MOYENS ET RECEVOIR SELON SES BESOINS

Pour une protection sociale dûment financée et qui n'oublie personne

«Que chacun puisse contribuer selon ses moyens et recevoir selon ses besoins» : c'est sur ce principe, plébiscité par les Français², que se fonde notre protection sociale. Un choix synonyme de dépenses publiques élevées, mais qui protège les citoyens de façon collective. Il se révèle plus efficace, plus juste et plus économe que le système anglo-saxon qui mise beaucoup sur le secteur privé pour la santé ou la retraite. Notre système doit certes évoluer pour

mieux répondre aux nouveaux visages de la pauvreté. Mais il est aujourd'hui menacé par une logique exclusivement comptable : en sacrifiant les recettes aujourd'hui, **par la multiplication des exonérations de cotisations** (heures supplémentaires, «prime Macron»...), **on prépare les restrictions de demain pour la santé ou les retraites.**

Pour en finir avec la pauvreté, garantir un revenu décent

Pour combattre efficacement la pauvreté et le non-recours aux droits sociaux, et

permettre à tous de vivre décemment, **un socle de base, ou revenu décent garanti, doit être mis en place.** D'où la nécessité d'une revalorisation forte du RSA. Pour les personnes ayant l'expérience de la précarité, le montant doit atteindre le seuil de pauvreté (60% du revenu médian, soit 1026 euros pour une personne seule) pour pouvoir en sortir. À tout le moins, dans l'immédiat, **le RSA doit être porté à 50% du revenu médian** (855 euros pour une personne seule). Enfin, pour combattre le non-recours à ce droit, il faut retenir le **principe d'automatisme** de l'accès à ce socle, dans la mesure où les revenus de la personne le justifient.

Augmenter les petites retraites

La future réforme des retraites devra renforcer les mécanismes de solidarité et de redistribution dans les retraites :

- Relever le minimum vieillesse (allocation de solidarité aux personnes âgées - ASPA) au niveau de seuil de pauvreté ;

- Assurer une retraite digne pour tous, et **une pension au moins égale au SMIC pour une carrière pleine** ;
- Plafonner l'indexation sur les salaires pour les retraites importantes.

Pour une fiscalité juste, renforcer la progressivité de l'impôt

La progressivité doit être un principe directeur de l'ensemble du système fiscal, ce qui suppose de :

- **Réduire la part de la TVA dans les recettes de l'État** (de 54 % aujourd'hui) et d'augmenter celle de l'impôt sur le revenu (de 25 % aujourd'hui, un pourcentage parmi les plus bas d'Europe) et l'impôt sur les sociétés, qui a beaucoup baissé (seulement de 9 %).
- **Rendre la TVA plus juste** en la supprimant³ sur les produits de première nécessité (une notion à élargir) et compenser cette perte par une hausse de TVA sur les produits de luxe (rétablir le taux à 33 %).
- **Rendre l'impôt sur le revenu plus progressif**. Soumettre toute plus-value à l'impôt sur le revenu (soustraction faite des travaux de rénovation thermique pour les biens immobiliers) et rétablir une ou des tranches d'imposition supérieures aux 45 % actuels. Aux États-Unis, la tranche supérieure d'imposition atteignait 75 % jusqu'aux années 80, et fut loin de freiner la croissance.
- **Imposer les revenus financiers de façon progressive**. À compter de 2018, le prélèvement forfaitaire unique sur les revenus financiers est à un taux de 30 % (12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu, 17,2 % au titre des prélèvements sociaux). La progressivité a disparu. Il faudrait la réinstaurer.
- **Rendre la CSG progressive** en fonction des revenus en renforçant le système des taux réduits et des exonérations pour les bas revenus.

Contre la reproduction sociale, mieux imposer le patrimoine

Pouvoir léguer à ses enfants les économies de toute une vie : voilà pourquoi une majorité de Français sont réticents à l'imposition des successions. Pourtant, la faiblesse de cet impôt et plus largement de l'imposition du patrimoine au long de la vie, revient à inscrire l'inégalité au berceau dans les gènes de notre système fiscal. L'exigence de justice sociale invite à de profondes évolutions. Dans l'immédiat, **au-delà du rétablissement de l'ISF pour les biens mobiliers, mesure à haute valeur symbolique, l'impôt sur les successions doit être globalement augmenté, tout en préservant les petites successions** :

- Supprimer la récupération sur succession de l'ASPA (minimum vieillesse), source de non-recours à ce droit.
- Baisser les impositions sur les petites successions indirectes.
- Instaurer une progressivité plus forte du barème d'imposition.
- Prendre en compte sur une vie l'ensemble des donations et héritages reçus par une personne, de tous les donateurs, sans changer les taux et abattements. Ainsi « à héritage égal, impôt égal »
- Imposer les plus-values latentes (du défunt), aujourd'hui non taxées, en préalable au calcul des droits de successions
- Imposer l'assurance-vie en l'alignant sur le droit commun des successions.

Pour une fiscalité écologique juste

Parce qu'elle accroît le coût de ce qui pollue et qu'elle encourage les pratiques non polluantes, la fiscalité écologique est un levier incontournable de la lutte contre le dérèglement climatique. Mais elle n'est pas semblable pour tout le monde : jusqu'aux « Gilets jaunes »,

la taxe carbone française pesait quatre à cinq fois plus, en proportion, dans le budget des 10 % les plus pauvres que dans le budget des plus riches ! Aussi, nous proposons **une contribution climat solidaire, qui vise à :**

- **Rencherir la consommation de toutes les énergies polluantes**, y compris le transport aérien⁴ et maritime, le transport routier de marchandises et les industries.
- **Sans en faire porter le poids par les plus vulnérables** : la taxe sera remboursée, selon des critères de revenus et de lieux de vie, pour la moitié la moins aisée de la population.
- **En fléchant les recettes vers la transition écologique** : solutions de mobilité durable pour tous, rénovation thermique des logements..

Que les entreprises multinationales paient leurs impôts là où elles ont leur activité

Pour vérifier que les entreprises multinationales paient leur juste part d'impôt, il faut les obliger à publier des informations de base sur leurs activités : chiffre d'affaires, bénéfices, nombre d'employés et impôts payés dans tous les pays où elles sont présentes, sans exception.

En complément, il faut parvenir à une taxation unitaire qui considère ces entreprises comme des entités globales (et non comme une juxtaposition de filiales indépendantes) dont les bénéfices à imposer doivent être consolidés avant d'être répartis par pays en fonction des activités réalisées. Le projet européen « d'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés » est une première étape à promouvoir.

Enfin, le principe et les modalités d'une progressivité de l'impôt sur les sociétés sont à explorer.

1. Cf. Thomas Piketty, Camille Landais et Emmanuel Saez, *Pour une révolution fiscale. Un impôt sur le revenu pour le XXI^e siècle*, Seuil, 2011.

2. 96 % d'approbation, selon l'enquête menée par le Secours Catholique dans le rapport 2018 : *État de la pauvreté en France, en quête d'une protection sociale plus juste*.

3. Ce qui suppose une révision des règles européennes interdisant une TVA inférieure à 5 %.

4. La taxation du transport aérien devra se faire en deux temps : dans l'immédiat, une contribution climat par billet d'avion pour les vols partant de France et à terme, la taxation du kérosène au niveau européen dans le cadre d'une coopération renforcée avec une coalition restreinte d'États membres.



© LIONEL CHARRIER / M.V.O.P. / SCGF

De l'État et des services publics, il est attendu que sur tout le territoire, chacun puisse faire ses démarches administratives facilement, accéder à ses droits et se faire soigner. L'un des principaux enjeux sera de conjuguer développement du numérique, simplification des procédures et maintien d'une médiation humaine en expérimentant toutes les solutions identifiées pour lutter contre le non-recours.

ORGANISATION DE L'ÉTAT ET SERVICES PUBLICS

FAIRE DE L'ÉGALITÉ DEVANT LES SERVICES PUBLICS UNE RÉALITÉ

Rapprocher les services publics des citoyens

Poursuivre l'implantation de Maisons des services au public pour que chaque habitant en dispose d'une à moins d'un quart d'heure de chez lui et développer les services publics itinérants.

Le maillage du territoire par des Maisons des services au public (il existe 1300 MSAP) doit se poursuivre, **avec un cahier des charges renforcé** : regroupement de tous les services publics nécessaires (assurance retraite, CAF, MSA, CPAM, Pôle emploi, délégués du défenseur des droits...),

une offre de service claire (horaires d'ouverture suffisants, permanence en présentiel...), présence de personnels polyvalents et formés, reliés à des plates-formes téléphoniques pour résoudre des questions techniques ou des ouvertures de droits et de médiateurs afin de faciliter les démarches numériques. Grâce à la coordination des services, ces maisons pourraient **viser le zéro non recours aux prestations sur leur territoire.**

Dans les zones de faible densité, et pour les personnes à faible mobilité, **il revient aussi aux services publics d'aller à la rencontre des citoyens** : des bus du service public existent ainsi dans l'Aisne, en Seine-Maritime ou dans le Lot.

Garantir un égal accès de tous aux soins et à la santé

Éloignement des hôpitaux, des médecins, méconnaissance des droits, cherté de certains soins, déremboursement des médicaments, coût des mutuelles... L'inquiétude est vive chez nos concitoyens quant à leur santé. Les plus pauvres renoncent souvent à se faire soigner. Le constat appelle une réponse déterminée, à commencer par :

- Une meilleure prise en charge de tous les soins indispensables à la vie quotidienne et coûteux : vue, ouïe, dents, traitements réguliers...
- Une intervention plus forte de l'État dans l'installation des médecins ou de maisons de santé, de façon à mieux couvrir le territoire.
- Un accès le plus possible automatisé à la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et à l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS), objets d'un fort non-recours.

Faire du numérique non pas un frein, mais un levier pour l'accès aux droits et préserver des alternatives

Le tout numérique s'est imposé dans toutes les démarches administratives, or 5 millions de personnes sont en situation de « fracture numérique » : pas d'accès à internet, pas de matériel, pas de formation, complexité des démarches sans pouvoir se faire aider.

Le numérique doit être au service des personnes et doit permettre :

- une simplification des procédures, un identifiant unique, un dossier unique ;
- l'automatisme du versement des prestations ;
- la fin des ruptures de droit en cas de déménagement, de départ à la retraite, de changement de situation.

Toujours plusieurs modalités d'accès aux services publics.

Comme le préconise le Défenseur des droits, il faut inscrire dans le code des relations entre les usagers et l'administration, la nécessité

d'offrir toujours plusieurs modalités d'accès aux services publics. Il faut redéployer une partie des économies réalisées par la dématérialisation vers la mise en place de dispositifs d'accompagnement des usagers. Pour toutes les formalités à accomplir, il faut :

- pouvoir recourir à des médiateurs numériques dans les MSAP ;
- instaurer la gratuité des démarches administratives par téléphone.

Instaurer un *a priori* de confiance envers les usagers et les allocataires des minima sociaux

La loi « Pour un État au service d'une société de confiance » (JO, 11 août 2018) vise à faciliter les relations des usagers avec les administrations : erreur de bonne foi dans une déclaration d'impôts, oubli de signalement d'un changement de situation... Elle prévoit aussi le droit à la régularisation en cas d'erreur (droit à l'erreur) au profit des particuliers et des entreprises de bonne foi.

Ces dispositions doivent non seulement s'appliquer aux contribuables, mais aussi aux allocataires des minima sociaux. Ainsi, en cas de contrôle, il faut maintenir le versement des prestations sociales, au lieu de les suspendre au risque de mettre une personne ou une famille dans de très graves difficultés financières (elles se tournent alors vers les services départementaux et les associations). Et prendre en compte le droit à l'erreur ou le manque d'information des usagers. Chaque fois qu'un trop-perçu l'est du fait d'une erreur de l'administration, l'erreur devrait d'ailleurs bénéficier à l'utilisateur.

Généraliser la possibilité d'avoir un référent de parcours pour les services sociaux

« Avoir devant soi une personne et non un répondeur » : telle est la demande de nombreux usagers. Un interlocuteur polyvalent capable de faire le lien avec les différentes administra-

tions doit permettre aux personnes de connaître leurs droits, de s'y retrouver dans tous les dispositifs, de faciliter leurs démarches.

Instaurer un service public de la domiciliation pour toutes les personnes sans domicile stable

Toute personne sans domicile stable doit pouvoir disposer d'une domiciliation unique quelle que soit sa situation administrative. Il s'agit là d'un préalable pour pouvoir faire valoir ses autres droits et s'insérer. Or le dispositif français de domiciliation est globalement saturé. Il revient à l'État de garantir le respect de ce droit partout en France, pour en faire un véritable service public de la domiciliation avec les moyens nécessaires. Ce qui suppose l'établissement par chaque préfet du schéma départemental de la domiciliation, un pilotage territorial efficace de l'ensemble des acteurs, la mise en œuvre effective de ce droit par tous les CCAS/CIAS concernés et une harmonisation des pratiques, en s'inspirant des meilleures en termes d'accueil et d'accompagnement vers l'accès aux droits.



Les personnes en situation de précarité en France, comme celles qui se battent à leurs côtés, abordent les enjeux de la transition écologique avec clairvoyance et un sens aigu de la responsabilité. Elles savent que la « *Sauvegarde de notre maison commune* » n'est pas un luxe que l'on pourrait repousser à plus tard, une fois résolus tous les problèmes sociaux.

L'enjeu est bien de conjuguer accès de tous aux besoins essentiels - mobilité, alimentation, logement, accès à l'information... - et réduction de l'empreinte écologique. Encore faut-il que cette transition soit juste : que la sobriété – et donc la sortie d'une société d'hyperconsommation - résulte d'un choix collectif et d'une responsabilité équitablement partagée, et non d'une privation subie par les plus pauvres pendant que d'autres vivent dans l'opulence.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'IMPERATIF D'UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

Lutter contre le consumérisme et la culture du déchet

Notre société vit non seulement une crise sociale et environnementale,

mais aussi une crise de sens. L'ampleur du gaspillage, la pression de la publicité, la course liée à l'obsolescence programmée, la fin des com-

merces de proximité... touchent les personnes les plus vulnérables avec force. Pour mettre un terme à cette culture du déchet, il importe de :

- réduire drastiquement les objets à usage unique – pailles, gobelets plastiques, emballages ;
- soutenir les démarches de mise en commun des équipements et les initiatives coopératives ;
- soutenir l'écoconception, allonger la durée de vie des objets et mettre un terme à l'obsolescence programmée ;
- réinstaurer les consignes sur les emballages ;
- développer les filières de tri et de recyclage, soutenir les écosystèmes locaux de recyclage et réemploi du textile ;
- encadrer le déploiement de la publicité et notamment de l'exposition publicitaire dans les espaces publics.

Garantir un droit à la mobilité durable pour tous

L'accès de chacun à la mobilité est crucial pour revitaliser les territoires et éviter l'isolement et l'exclusion : manque de lien social, accès limité aux services, aux droits, à la santé, à l'emploi, aux commerces... Pour apporter à tous des solutions de mobilité inclusive et durable, il faut :

- **partir des besoins du territoire**, pour mieux connecter les usages, les infrastructures et les solutions de mobilité. Et donc en décentraliser le pilotage ;
- **garantir une plus grande accessibilité des transports en commun**, ce qui suppose une généralisation de tarifs préférentiels pour les habitants du territoire et les plus précaires, voire l'instauration de la gratuité ;
- **réengager l'État dans le maillage ferroviaire** du territoire ;
- **soutenir le développement des transports doux** (notamment des infrastructures sécurisées pour le vélo) et les innovations de transports solidaires ;
- **lutter contre l'étalement urbain** et l'allongement des distances entre les

pôles de vie et d'activités, repeupler et densifier les centres-villes, soutenir en priorité les commerces de proximité et les circuits courts et mettre en place un moratoire sur les nouvelles surfaces commerciales en périphéries ;

- **élargir la prime à la conversion automobile à la mobilité durable** (achat de vélo ou adhésion à un service de co-voiturage) et permettre, via un prêt à taux zéro, de financer le reste à charge lors d'un changement de véhicule – tout en évitant de remplacer le pétrole par des agrocarburants qui favorisent une déforestation massive dans les pays du Sud ;
- instaurer le droit pour tous les salariés de bénéficier du **remboursement employeur pour les frais de covoiturage ou de vélo** liés aux trajets domicile-travail.

Mettre un terme à la précarité énergétique

En France, quatre à cinq millions de familles souffrent du froid et/ou sont confrontées à des factures de chauffage difficiles à payer faute d'un logement bien isolé ou de ressources suffisantes. Les « passoires énergétiques » sont responsables de 25% des émissions de CO₂ du pays et de 45% de la consommation totale d'énergie. Pour y mettre un terme, il est nécessaire de :

- Mettre fin en 2025 aux passoires énergétiques dans le parc social et le parc privé, via un **programme ambitieux de rénovation thermique (700 000 logements par an)** : 1 milliard d'euros par an en plus des financements publics actuels ; incitations financières et fiscales en fonction des ressources du propriétaire ; **interdiction de louer des passoires énergétiques en 2025**.
- Mettre en place et financer un accompagnement au plus près des ménages pour les soutenir dans la rénovation de leur logement via la **généralisation à tout le territoire du service public de la Performance énergétique de l'habitat**

prévu par la loi de 2015. Et pour les propriétaires pauvres, un accompagnement social pour qu'ils puissent bénéficier du dispositif d'aide Habiter mieux.

- **Augmenter le montant du chèque énergie de 200 à 600 euros** pour les plus pauvres.

Garantir à tous un accès digne à une alimentation saine et durable

Entre les enjeux de santé des consommateurs liés à l'alimentation, la pollution des eaux, l'appauvrissement des sols, les difficultés financières de nombreux agriculteurs et la captation des marges par l'agro-industrie et la grande distribution, c'est toute la chaîne alimentaire qui doit se transformer. Ce sont aussi de nombreuses pratiques durables et solidaires qu'il faut encourager. Avec l'impératif de **ne plus déverser sur les plus pauvres les miettes d'un système de surproduction, mais garantir à chacun un accès digne à une alimentation saine et durable**. Nous proposons de :

- Re-territorialiser les systèmes alimentaires et soutenir l'agroécologie paysanne, en limitant l'impact sur le climat et la biodiversité¹.
- Inciter avec les financements adéquats, les collectivités à mettre en place des projets alimentaires territoriaux solidaires, à lutter contre le gaspillage alimentaire, à soutenir le développement des circuits courts, les jardins partagés, et l'accès aux produits issus de l'agriculture biologique, pour les particuliers (associations pour une agriculture de proximité - AMAP) comme dans la restauration collective.
- Soutenir le développement de paniers solidaires ou d'épiceries solidaires ouvertes à tous qui rendent accessible à chacun, avec un système de tarification différentielle selon les revenus, une alimentation locale, de qualité, faiblement émettrice... Cela implique de réorienter l'usage actuel du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD).

Soutenir les économies d'énergie et les énergies renouvelables

La transition énergétique suppose une approche globale, un soutien aux économies d'énergie qui soulèvent aussi un défi éducatif, une sortie des énergies fossiles, un investissement dans l'efficacité énergétique et dans le déploiement des énergies renouvelables, en facilitant notamment les coopératives citoyennes d'énergie.

Faire de la transition écologique juste le prisme de toute politique publique

La *transition écologique juste* nécessite un changement de paradigme dans tous les secteurs et la prise en compte de la dimension mondiale des enjeux environnementaux et humains. Cela implique :

- Que la transition soit la clef de lecture et d'arbitrage privilégiée des engagements nationaux et internationaux de l'État : accords commerciaux, politique agricole, politique de développement, encadrement des entreprises...
- La révocation des clauses d'arbitrage entre investisseurs et États dans les traités de commerce et d'investissement.
- D'intégrer le respect des droits humains dans toute politique Climat pour que la transition ne se fasse pas au détriment des plus vulnérables, notamment dans les pays du Sud.

Voir aussi les mesures que nous soutenons dans le cadre du Réseau action climat : « Un nouveau contrat pour une société plus écologique et plus juste ».

1. https://www.secoures-catholique.org/sites/scinternet/files/publications/pla_agro_fr280g-bd.pdf



© CHRISTOPHE HARGOUES / SCCF

Les débats que nous avons organisés ont montré l'ampleur de la crise de confiance vis-à-vis du personnel politique et des élus. Mais aussi une formidable soif de citoyenneté, d'engagement, de politique au sens noble. Une envie que les participants veulent voir partagée, en multipliant les lieux de rencontres, de débats, d'initiation à la citoyenneté. Car nos concitoyens ne veulent plus être spectateurs de décisions prises loin d'eux, sans eux, donc parfois contre eux. Les plus précaires le savent : c'est en prenant en compte leurs expertises, leurs idées, à égalité avec les autres citoyens, que notre société permettra à chacun de trouver toute sa place.

DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

RAPPROCHER L'EXERCICE DU POUVOIR DES CITOYENS

Pour rétablir la confiance des citoyens en la démocratie, engager une vaste réforme institutionnelle qui structure et généralise les instances de démocratie délibérative

Ils sont nombreux, parmi les personnes en précarité et celles qui se battent à leurs côtés, à demander la prise en compte du vote blanc, l'instauration d'un référendum d'initiative citoyen (RIC), une dose accrue

de proportionnelle ou le non-cumul des mandats. Le Secours Catholique appelle les responsables politiques, non seulement à entendre ces propositions, mais surtout à mesurer la profonde crise de la démocratie représentative dont elles témoignent : sentiment de ne pas être entendu ni pris en compte ; défiance généralisée à l'égard d'élus et de décideurs qui « ne connaissent rien au quotidien des français », qui vivent dans leur « bulle »

et qui bénéficieraient d'avantages et de « privilèges » indus.

Le Secours Catholique propose que soit engagée une réforme institutionnelle d'ampleur, avec deux objectifs : rétablir les conditions d'une relation de confiance entre les citoyens et les élus ; redonner goût, sens et réalité à la participation effective de chacun à la vie démocratique. Cette réforme devra :

- Dissiper les soupçons, les doutes et les malentendus quant à l'indépendance et la probité des élus ;
- Concevoir et organiser les lieux et instances permettant la démocratie délibérative et participative ;
- Prévoir et préciser le statut des personnes chargées d'animer ces instances (élues et non élues), ainsi que les moyens nécessaires et les budgets afférents.

La construction de cette démocratie délibérative et participative pourra s'appuyer sur les expériences des

instances de concertation (commissions participatives, conseils de quartier, budgets participatifs, parlement citoyen, etc.) ; des rencontres locales permettant aux élus comme aux fonctionnaires de se confronter aux réalités de terrain ; des instances de suivi dans lesquelles les élus viennent rendre compte régulièrement de leurs actions ; des dispositifs participatifs pour l'instruction de grands projets ou l'évaluation de politiques publiques.

Assurer la participation des personnes en précarité aux décisions qui les concernent

La participation des citoyens, des personnes en précarité aux instances de décision ou de concertation est la condition *sine qua non* pour que les décisions prises, tout comme leur mise en œuvre, le soient en tenant compte de l'avis et de la connaissance concrète qu'elles apportent. Deux propositions en ce sens :

Créer des commissions d'usagers et les associer à la gouvernance dans tous les services sociaux. Dans les CCAS des communes de plus de 10 000 habitants, mais aussi Pôle emploi dans les Missions locales, les CAF... en veillant à la contribution des personnes en précarité. Veiller aussi aux moyens budgétaires pour lever les obstacles matériels à cette participation, ou encore à la formation des animateurs des instances. Le « choc de participation » promis par le gouvernement, dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté, passe par là.

Prévoir un « fonds pour la démocratie d'initiative citoyenne », qui permettrait aux habitants d'un territoire, à leur initiative et au service du bien commun, d'avoir des espaces de débat, de mener des actions de défense des droits ou de contre-expertise. Ce fonds, doté d'un budget annuel de 5% du montant consacré par l'État au financement de la vie politique représentative (35 millions d'euros, soit 0,009% du budget total de l'État), serait géré par une instance indépendante et pluraliste.

Favoriser l'engagement citoyen, l'éducation à la citoyenneté et la lutte contre les discriminations

L'engagement de chaque citoyen, et notamment des personnes en précarité est un gage de cohésion sociale. Car chaque personne est nécessaire. Chaque personne a sa place et son utilité dans la société. Chacun est une richesse. Chacun est appelé à contribuer. D'où ces propositions :

• Encourager et soutenir le développement du bénévolat et du service civique.

- Valoriser l'action citoyenne et les contributions à la solidarité, notamment celles des personnes en précarité, en veillant à ce que cette valorisation ne s'apparente en aucun cas à un conditionnement des droits ou aides sociales.
- Développer le compte d'engagement citoyen (CEC) pour qu'il soit utilisé par le plus grand nombre et créer un crédit d'impôts pour les frais engagés dans le cadre de l'engagement bénévole.
- Pérenniser et développer un service civique de qualité.

• Renforcer les politiques d'éducation à la citoyenneté et les mouvements d'éducation populaire

- Créer ou développer des instances de représentation et d'expression des jeunes (parlement d'enfants, commission municipale pour jeunes, etc.).
- Promouvoir un apprentissage plus actif de la citoyenneté au sein de l'éducation nationale.
- Accroître les moyens des mouvements d'éducation populaire et soutenir la vie associative.

• Lutter contre les discriminations

- Soutenir l'organisation de campagnes de mobilisation et de sensibilisation du grand public pour lutter contre les préjugés ; renforcer le soutien aux acteurs de terrain qui agissent au plus près des populations ; consolider l'ancrage territorial des politiques de lutte contre le racisme.
- Permettre à tous les enfants d'être scolarisés quelle que soit leur origine ; créer un observatoire national de la non-scolarisation ; renforcer la reconnaissance de la médiation éducative.

► Immigration : la tentation du bouc-émissaire

L'inscription des thèmes liés à la laïcité et à l'immigration dans le volet « Citoyenneté et démocratie » du Grand débat national initié par le Président de la République, est très malvenue. Non seulement ces thèmes apparaissent en fort décalage avec les questions évoquées lors des débats que nous avons organisés, mais leur présence ici suggère un lien de cause à effet entre la crise sociale et démocratique de notre pays et l'immigration, ouvrant la boîte de Pandore des idées xénophobes.

Le Secours Catholique met en garde le gouvernement et les responsables politiques contre la tentation dangereuse d'une instrumentalisation qui ferait de la question « Migrants » un exutoire commode.

S'il est un sujet qui préoccupe néanmoins les participants à nos débats, c'est le sort réservé aux milliers de personnes et familles migrantes qui vivent dans une grande précarité, dépendance, parfois assistance, du fait de l'interdiction qui leur est faite de vivre et de travailler normalement. Pour le Secours Catholique, le principe d'égalité des droits doit redevenir la norme et permettre à toutes les personnes présentes sur le territoire de vivre et de contribuer à la société, ce qui suppose en particulier :

- Le droit à la formation et au travail pour les demandeurs d'asile,
- Le droit de bénéficier de la couverture médicale de droit commun,
- La régularisation des étrangers en situation irrégulière ayant entamé une insertion en France,
- La suppression de toute restriction à l'accès effectif aux services de base (alimentation, soins, hébergement, eau et hygiène, scolarisation des enfants),
- La création d'un dispositif d'apprentissage du français accessible à toute personne qui le demande.



Il y a les 35 questions que le Chef de l'État a posées aux Français. Et il y a celles qu'il n'a pas posées. Elles apparaissent clairement quand on demande aux personnes en précarité, et à leurs alliés, «*quelles propositions mettre en avant pour avancer vers une société juste, durable et fraternelle?*». Avec l'attente que ces sujets oubliés du Grand débat national ne le soient pas à l'heure des prises de décision.

LES OUBLIÉS DU GRAND DÉBAT

EMPLOI ET FORMATION **Étendre l'expérimentation «Territoire zéro chômeur de longue durée».**

La démarche consiste, à l'échelle d'un territoire, sans surcoût pour la collectivité, à proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée et à temps choisi, en développant et en finançant des activités utiles et non concurrentes aux emplois existants et qui répondent aux besoins des acteurs du territoire : habitants, entreprises, institutions... Nous attendons de la puissance publique un soutien fort en direction des dix territoires où l'expérimentation a débuté depuis janvier 2017 et un essaimage progressif à d'autres territoires.

Avec une vigilance particulière aux modalités du soutien financier : 1/ un apport de fonds propres initial et cohérent avec les besoins de chaque projet ; 2/ une dégressivité des aides au poste créé uniquement après que l'exhaustivité des embauches est réalisée.

Développer des dispositifs d'accompagnement pour les personnes éloignées de l'emploi

La très grande majorité des personnes en précarité et en capacité de travailler souhaite retrouver un emploi. Mais trop souvent, cette volonté est bloquée par des problèmes de mobilité, de santé, de handicap, de faible qualification ou de mauvaises connaissances des conditions d'embauche. D'où l'import-

tance de renforcer les moyens d'un accompagnement global de ces personnes vers l'emploi :

- Affecter plus de personnel aux antennes Pôle emploi et **généraliser le premier accueil social inconditionnel de proximité** pour faciliter la prise de RDV, dans des structures d'information et d'orientation facilement accessibles.
- Simplifier l'accès aux systèmes d'information administratifs et de contrôle liés à l'emploi (chômage, RSA, prime d'activité, Pôle emploi...) et rendre les procédures moins brutales.
- **Développer les places en crèche** pour les jeunes enfants de famille monoparentale.

Faciliter l'accès des chômeurs à la formation professionnelle

En 2017, plus de 40% des personnes accompagnées par le Secours Catholique étaient au chômage, mais à peine 1,4% en formation professionnelle. Pour relever ce défi, il convient de :

- Faciliter l'accès des chômeurs de longue durée à la formation professionnelle, avec des formations qui correspondent aux besoins des entreprises.
- Utiliser le Plan d'investissement pour une société de compétences (PIC) pour **abonder le compte personnel de formation des chômeurs de longue durée**, avec une dotation spécifique quand le projet professionnel nécessite une formation qualifiante longue.
- Sur le budget dédié à la formation professionnelle de chaque région, orienter une part accrue en direction des publics éloignés de l'emploi.
- Valoriser les engagements associatifs des chômeurs de longue durée qui doivent donner droit à formation à travers le compte engagement citoyen.

Donner aux jeunes les moyens de leur autonomie

La pauvreté, en France, frappe particulièrement les jeunes. Leurs difficultés font suite à des ruptures familiales, au manque de ressources propres et de logement, à une sortie du système scolaire sans qualification, ou de l'aide sociale à l'enfance à la majorité, sans suivi ni accompagnement.

- Les jeunes doivent pouvoir bénéficier d'une allocation d'autonomie. **La garantie jeune** qui ne bénéficie aujourd'hui ni aux étudiants ni aux jeunes actifs précaires **doit être étendue à tous**.
- Avec des moyens d'accompagnement renforcés, les missions locales doivent devenir les chefs de file d'une politique territoriale ambitieuse pour les jeunes en situation précaire.
- Les possibilités de formation en alternance sont à développer dans tous les secteurs, notamment pour les jeunes non diplômés.



LES INÉGALITÉS DANS L'ENTREPRISE

L'attente est forte, chez les personnes en précarité, comme chez celles et ceux qui se battent à leurs côtés, d'une réduction des inégalités, non seulement par la redistribution (fiscalité), mais aussi par un partage plus juste des richesses dès la création de valeur dans l'entreprise.

Plafonner les écarts de rémunération au sein des entreprises

Aujourd'hui en France, les rémunérations, stock-options comprises, varient de 1 à 1000 : un PDG peut gagner 1000 fois le Smic. Des écarts incompatibles avec le principe de fraternité et inacceptables alors que les bas salaires ne permettent guère que de « *travailler pour payer des factures et pas pour vivre!* » et que nous n'avons pas mis fin aux situations de grande pauvreté. Ces écarts abyssaux n'ont rien d'une fatalité : dans l'économie solidaire, ils sont cantonnés de 1 à 5 au maximum ; dans la fonction publique, ils ne dépassent guère les 1 à 12.

Au-delà de l'imposition renforcée des très hauts revenus, il revient aux pouvoirs publics de plafonner, par la loi, les écarts de rémunérations au sein de chaque entreprise et de chaque

groupe, quitte à prévoir un écart différent selon la taille de l'entreprise, et des étapes dans le temps (l'écart maximum considéré comme légitime par nos concitoyens est de l'ordre de 1 à 10).

Mieux répartir les bénéfices au sein des entreprises

Entre 2009 et 2016, les groupes du CAC 40 ont versé à leurs actionnaires les deux tiers de leurs bénéfices, réduisant le réinvestissement dans l'entreprise (27%) et l'intéressement des salariés (5%) à la portion congrue. Ces profits sont certes réalisés à l'échelle mondiale, et le partage de la valeur avec les salariés ne passe pas que par l'intéressement, mais la clé de répartition actuelle n'est pas satisfaisante. Lors de la crise de 2008, Nicolas Sarkozy avait proposé un partage en trois tiers. À tout le moins, nous demandons que la part des bénéfices versée aux actionnaires n'excède pas celle réinvestie dans l'entreprise ou versée sous forme d'intéressement aux salariés.

LIEN SOCIAL

« *Finalement c'est ça qui vous fout par terre, quand plus personne n'a besoin de vous* ». Des millions de personnes, devenues invisibles aux yeux de la société, se sentent inutiles. Peut-être est-ce



© XAVIER SCHWIBEL / SCOF

là la pire des violences sociales ? L'enjeu ici n'est pas budgétaire : il s'agit de renouer les liens sur lesquels je puisse compter (protection) et qui comptent sur moi (reconnaissance). De mener une "révolution fraternelle" :

- Aider associations et municipalités à développer des réseaux de visite aux personnes isolées, des liens intergénérationnels, mais aussi des lieux de convivialité et de rencontres. Développer aussi des lieux d'attente (gare, salle d'attente de médecin, wagon...), des lieux d'échanges de savoirs et d'expériences, des espaces de dialogues intergénérationnel ou interculturel, des maisons de quartier, des cafés citoyens...
- Soutenir les associations de terrain, aujourd'hui durement affectées par la restriction des moyens et la fin des emplois aidés. Par la culture, le sport, la cuisine..., elles sont un vecteur essentiel de lien social et de réalisation de soi, en particulier pour les jeunes et les plus modestes.
- Lever les freins à la solidarité, notamment en supprimant réellement le "délit de solidarité".

LOGEMENT

À l'État, de garantir l'accès de tous à un logement digne ou à un hébergement

L'État est le garant du respect des droits au logement opposable et à l'hébergement inconditionnel. Or les réponses apportées et les moyens varient fortement selon les communes. Aussi l'État doit-il :

- **Développer l'offre d'hébergement et de logements très sociaux**, en encourageant au besoin le conventionnement de logements vacants ;
- **Préserver les aides au logement**, indispensables au paiement du loyer par les plus modestes ;
- **Renforcer** les obligations des collectivités et **la péréquation entre territoires prospères et défavorisés**, afin d'assurer une meilleure équité et solidarité territoriale en matière de dotation, de mode de fonctionnement et d'accès au Fonds de solidarité logement sur tout le territoire ;
- Résorber les bidonvilles, en proposant des solutions de relogement et un accompagnement global des

personnes vers le droit commun, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés.

POLITIQUE PÉNALE

Développer les alternatives à la prison

« J'ai écrit au directeur de la prison : je vais sortir pire que je suis entré ». Nous avons mené deux débats en prison. Ils confirment ce que, d'expérience, nous savons : la prison nourrit toutes les frustrations : « On ne fait rien, on n'est pas utile, c'est du temps perdu ». Loin de remplir sa fonction de réinsertion, la prison encourage la récidive : 63% après un emprisonnement ferme sans aménagement, contre 45% en cas d'aménagement de peine. Être en prison, c'est aussi être invisible. Les 70 000 personnes en détention vivent hors du champ de la société, souvent sans plus aucun lien et presque toujours sans droit à la parole. D'où le besoin de :

- Faire du développement des peines alternatives la priorité centrale de la politique pénale ;
- Affecter les fonds prévus pour les



© GAËL KERBAOL / SCGF

nouvelles constructions à la création de places en semi-liberté et en chantiers extérieurs, à de nouveaux programmes intégrant des travaux d'intérêt écologique et à l'entretien de l'existant, pour lutter contre le vieillissement prématuré des infrastructures ;

- Augmenter le nombre de personnel du service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), pour développer l'accompagnement des personnes.

FINANCE

Si la crise de 2008 a servi de révélateur des graves dysfonctionnements de la sphère financière, toutes les leçons n'en ont pas été tirées. L'exclusion bancaire continue de frapper plus de cinq millions de citoyens en France, la spéculation se poursuit à une vitesse effrénée, tandis que les financements manquent pour financer la transition écologique. Aussi, est-il urgent de mettre la finance au service du bien commun, de mieux l'encadrer, avec une supervision qui fasse une place aux citoyens.

Améliorer le système bancaire qui pénalise les pauvres

Dans un budget déjà très contraint, des frais bancaires exorbitants ont tôt fait d'aboutir à la multiplication des impayés. Pour les personnes concernées, c'est la double peine : ces frais plombent le quotidien et l'impossible accès aux offres "normales" de crédit empêche de se projeter vers l'avenir – de se loger, d'acheter une voiture pour aller travailler.

Les banques se voient confier une mission d'intérêt général, qui leur vaut d'être tacitement protégées de la faillite. En contrepartie, l'État doit exiger d'elles un service de qualité accessible à tous. Sans tarder, il doit inscrire dans la loi le plafonnement des frais d'intervention et des pénalités bancaires, et obliger les banques à rendre publiques les commissions qu'elles touchent sur ces frais.

Taxer les mouvements de capitaux

Une taxe sur les mouvements de capitaux, à un taux très faible, ne pénalisera pas les investissements de long

terme, mais perturbera les démarches spéculatives de (très) court terme, dont les effets sont néfastes sur les économies.

Mettre la finance au service de la transition écologique

Les besoins financiers de la transition écologique (énergies renouvelables, rénovation thermique du bâtiment, infrastructures de transport, reconversions professionnelles et sectorielles...) sont considérables. Pour y subvenir, il faut mobiliser des moyens massifs et instaurer le principe de malus écologique, en rendant plus cher¹ le coût du crédit aux secteurs peu utiles ou nocifs (comme les énergies fossiles ou les fonds spéculatifs) pour le réorienter vers les investissements nécessaires à une transition écologique juste.

1. Par le système des réserves obligatoires - ces dépôts peu ou pas rémunérés que chaque banque d'un pays ou d'une zone monétaire doit effectuer sur son compte à la banque centrale dont elle dépend. Cet instrument de politique monétaire peut être utilisé pour limiter ou favoriser l'expansion du crédit.

secours-catholique.org

DIRECTION ACTION PLAIDOYER FRANCE EUROPE

01 45 49 74 44

dir.actionplaidoyer@secours-catholique.org

 [caritasfrance](#)  [Secours Catholique-Caritas France](#)

